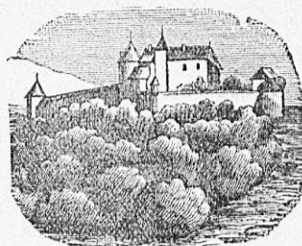




LA GRUYÈRE



PEUX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 3 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 5 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁵ 4³⁵ 7³⁰ 10⁴⁸

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 c.,
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler,
à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 6 mars 1900.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Subsides fédéraux. — Le Conseil fédéral a accordé au canton de Berne, pour la correction de l'Aar, en amont d'Aarberg, une subvention maximum de 47,200 fr.

Un subside de 500 fr. est alloué à la Société fédérale des pontonniers pour le 3^{me} concours nautique, qui aura lieu à Bâle les 29 et 30 juillet.

Les assurances. — L'évêque de Bâle a adressé à Mgr Egger, évêque de St-Gall, une lettre le remerciant en termes chaleureux pour sa brochure en faveur du projet d'assurances qu'il approuve pleinement.

Samedi soir a eu lieu, à Soleure, la première assemblée de quelque importance qui ait été convoquée à propos des assurances. M. le conseiller national Gysi a parlé longuement en faveur de la loi. M. le conseiller national Vigier l'a appuyé. La plupart des assistants semblaient favorables au projet, mais aucune votation n'a eu lieu.

M. le conseiller national Kœchlin, de Bâle, a parlé à Aarau, samedi soir, pendant 1 1/2 heure, en faveur des assurances fédérales, devant 800 citoyens environ. Il n'y a pas eu de votation.

Tir fédéral de 1903. — La Société de tir de campagne de la ville de St-Gall a décidé définitivement de demander pour 1903 le Tir fédéral, la municipalité de la ville s'étant prononcée en faveur de ce projet.

Agriculteurs suisses. — La Société suisse des agriculteurs a nommé une commission de 7 membres qui aurait à soumettre à une prochaine assemblée un projet concernant l'opportunité d'une révision de la loi fédérale sur les épizooties et sur les desiderata à formuler à ce sujet.

Un wagon-restaurant en gage. — L'autre jour, le wagon-restaurant du train rapide Bâle-Milan, à son arrivée à Milan, fut cerné et envahi par les douaniers italiens qui questionnèrent à fond et découvrirent pas mal de tabac caché dans la cuisine et le couloir. Les employés se défendirent, déclara-

rant qu'ils n'y étaient pour rien. La douane n'en a pas moins séquestré le wagon, qu'elle ne rendra que contre un dépôt de 10,000 fr. Pendant ce temps, l'enquête se poursuit.

Simplon. — L'avancement du tunnel du Simplon a atteint, à la fin de février, 2600 mètres du côté suisse, et 1837 mètres du côté italien. Au total, 4437 mètres.

Berne. — Après le décès de M. Ecuyer, chef du Commissariat du Bureau fédéral d'émigration, survenu il y a quelques jours seulement, voici que le second employé de ce même bureau succombe à son tour d'une façon tout à fait inattendue, en sorte que ce bureau est actuellement sans employé.

— La semaine passée, la garde-barrière de la Lorraine, Berne, allait fermer la barrière, lorsqu'un petit gamin réussit à se glisser entre celle-ci et l'employé et à sauter sur la voie au moment où l'express de Zurich arrivait en gare. Le brave homme s'élança et saisit le jeune garçonnet juste devant la locomotive qui le culbuta, ainsi que le petit imprudent. Le garde eut la jambe coupée et plusieurs autres blessures, tandis que l'enfant qu'il avait arraché à la mort s'en tire avec quelques légères contusions.

— A force de les condamner à l'amende et à la prison, peut-être parviendra-t-on à restreindre le nombre de ces laitiers peu scrupuleux qui baptisent leur lait avec conviction et abondance.

Les Bernois ne les ménagent guère. Mardi passé, le tribunal de police jugeait un « bon paysan » d'une commune voisine de la ville. Ce propriétaire livrait à un marchand de la cité, quotidiennement, une provision de lait assez considérable. Voulant « l'allonger » un brin, il l'étendit d'eau et eut la main lourde. De là, découverte du délit, plainte portée et condamnation à 6 jours de prison, 300 fr. d'amende et aux frais. Cela lui donnera à penser.

— Un incendie a éclaté vendredi matin à la Maison du peuple, à Berne, Zeughausgasse. Le feu a été découvert à 4 1/2 heures. Une forte flamme sortait du rez-de-chaussée. Les pompiers ont eu assez vite raison du feu; mais les dégâts sont très importants. Une grande partie du bâtiment est détruite. Plusieurs habitants, en péril, ont dû se sauver par les toits.

XIX

A la clairière du Grand-Fourneau.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 36

Le Meunier de Valfonds

PAR G. DUCŒUR

Le cœur de Valentine se serait-il déjà donné à quelqu'un d'autre? se demanda cette mère qui semblait se poser cette question pour la première fois. Le visage pâle de Maurice passa devant ses yeux à demi fermés. Son cousin? Impossible! Ils n'ont aucune inclination l'un pour l'autre. Si Maurice avait quelque penchant pour Valentine, il n'eût certes pas scandalisé le monde par ses excès et ses folies.

— Sans doute, se dit à la fin Mme Andrys, comme pour donner une raison à la conduite de sa fille, sans doute que Valentine n'a pas encore en le temps de bien se reconnaître dans sa nouvelle position; elle ignore, à coup sûr, toutes les excellentes qualités de Bernard Durand. Il ne faut donc pas trop s'étonner de ses manières; l'amour viendra bien achever l'union et cimenter le bonheur de ces deux enfants.

Puis, la mère de Valentine, calmée par ces explications, laissa son esprit voltiger dans le monde de ses souvenirs. Un sourire de joie mélancolique vint effleurer ses lèvres à la pensée de la démarche qu'elle allait tenter le lendemain auprès de M. Banval, le seul homme qu'elle avait sincèrement aimé.

Bernard, le sang fouetté par l'émiettement de son bonheur, n'avait plus qu'une seule pensée bien nette en s'éloignant du pavillon : la vengeance. Mais, peu à peu, son esprit se détendit, l'âpreté de sa douleur s'évanoua; la réflexion lui revint, plus lucide, mais aussi plus accablante, car le crime de Valentine et de Maurice se dessina à ses yeux dans toute son odieuse réalité. Les paroles que celui-ci avait adressées à Mlle Andrys bourdonnaient dans sa tête leur mélodie infernale, vacarme détesté, prélude de la jalousie qui déroulait devant ses regards éperdus des scènes d'amour, son tourment et sa rage!

L'homme a beau être fort, bien doué, il ne s'avoue jamais sans un serrement de cœur que la femme qu'il a choisie, comme sa future épouse, se jette dans les bras d'un rival après lui avoir donné des preuves d'une réelle affection. Il comprend difficilement cet adultère qu'on ecompte déjà. En tout cas, c'est toujours un soufflet à son orgueil, un sentiment de tristesse dans son âme, une ombre sur son front; car, quoiqu'il doive mépriser cette femme, elle n'en conserve pas moins pour lui le mystère de l'inconnu, attrait puissant sur la nature humaine. Elle a pour un autre des caresses qu'elle lui a refusées, des sourires qu'elle lui a comptés, des regards qu'elle lui a meurtris; c'est ce qui l'irrite et lui inspire cette idée de la vengeance, laquelle se justifie quelquefois, quoi qu'on en dise...

M. Banval n'abandonna point Bernard. Cette course

Vaud. — Un habitant de Vuflens-le-Château, Ami Demont, est tombé, la nuit de vendredi, dans le canal du moulin de Morges et s'est noyé.

— Dimanche, le 47^{me} arrondissement fédéral a élu conseiller national, sans opposition, M. Thélin-Panchaud, de Bottens, avocat à Vich, en remplacement de M. Adrien Thélin, élu récemment aux Etats.

— Le Comité du monument Alexandre Vinet a informé la municipalité de Lausanne qu'il sera en mesure d'inaugurer la statue et d'en faire remise à la commune de Lausanne le 30 juin prochain. Cette statue, haute de 2 m. 50, œuvre de M. Raymond, l'auteur de Daval, sera placée à l'entrée de la promenade de Montbenon, non loin du palais du Tribunal fédéral.

— Des bateliers ont découvert samedi matin, dans le lac, en face des bains de Cour, le corps d'une jeune femme. Ils l'ont amené à Ouchy, où il a été déposé à la Morgue.

Genève. — Le championnat du Cross country, couru dimanche, a donné lieu à de graves accidents. A quelques mètres du but, le jeune Panetti a succombé, à la suite d'une rupture d'anévrisme. Un autre coureur s'est brisé la jambe. Un troisième a été maltraité par ses camarades pendant la course et un quatrième a dû s'égarer, car à huit heures il n'était pas rentré chez ses parents.

— Trois amis, Bérard, manoeuvre, Fœrster, tailleur, et Fritz Roth, confiseur, passaient la soirée de samedi chez ce dernier. Roth avait été chercher au café voisin un litre de bière. A un moment donné, Fœrster voulut lui faire admirer un revolver qu'il avait acheté pour 18 fr.

— Prenez garde, c'est dangereux, dit Bérard. — Oh! il n'y a rien à craindre, répondit Fœrster; et il pressa deux fois la détente, l'arme dirigée vers le plancher. Puis Fœrster releva le revolver et prononça quelques mots en allemand, en visant Roth.

— Je n'ai pas peur, répliqua celui-ci. Le coup partit et Roth tomba en criant : « Je suis mort! »

Fœrster, complètement désorienté, fou, s'enfuit alors et tomba dans la rue du haut du balcon.

Roth a succombé dimanche. Quant à Fœrster, il a été arrêté.

enfiévrée à travers la forêt réagit insensiblement sur les sens exaltés du jeune homme; l'air froid de la nuit lutta contre le feu qui courait dans ses veines et réussit à le calmer, comme une poignée de cendres éteint en apparence un foyer de braises.

La mort lui eût enlevé Valentine qu'il n'eût pas été si désolé, car, ce qu'il regrettait, en ce moment du moins, c'était plutôt sa confiance trompée, sa foi en la vertu de la femme évanouie, ses illusions perdues, que les jouissances faciles et les plaisirs frivoles qu'il ne connaissait pas. Comme un désert se faisait autour de lui, un vide immense; la vie lui apparut triste et solitaire et il commença à comprendre qu'il était dans la destinée de l'homme de souffrir toujours. Il regarda dans son entourage et ne vit que des cœurs ulcérés, malades, brisés par les passions du monde ou ses injustices. Valentine elle-même n'échappait point à cette loi immuable de la douleur : son amour serait son châtement.

Bernard ne dormit pas de toute la nuit. Non pas que sa rencontre avec Maurice l'inquiétait beaucoup, mais la secousse morale causée par l'infidélité de Valentine ne lui permit point de trouver un instant de repos. Aussi, dès que l'aube eut projeté sur les toits et dans les espaces sa lumière éthérée, se leva-t-il de sa couche, fatigué, les membres alanguis, la mine défaite et les yeux brillants au fond de leur orbite cerclée de noir.

Il mit aussitôt ordre à ses affaires, écrivit une seule lettre qu'il déposa dans un coin de son secrétaire, puis appela le vieil intendant Pierre, qui se présenta devant lui quelques minutes après.

alt
ne.
de raisins secs
23 fr.
mille lettres de recom
positions en 1899.
position des clients.
Genève, Bordeaux,
r. de vins, MORAT
IS.
hanche gauche et de la
même bouger. J'ai essayé
ans de bain renommés;
sème de soulagement. Je
qui avait déjà guéri de
correspondance, a été
excellent. Après avoir
réelle; c'est pourquoi
n. Quoique mon métier
de rechute et n'éprouve
décembre 1897. Alb. Ban
nuthique. Roti, le 31 dé
Adresse : Polyclinique
mitaux.
tes, impuissance, pertes
s d'uriner, inflammations,
Traitement par corres
nséquence fâcheuse pour
Kirchstrasse 405, Glaris.
samedis :
e table, frais,
TREYVAUD,
rue, Bulle.
COLAT
UCHARD
SOLUBLE
ELLENTÉ QUALITÉ
PRIX
MODÉRÉS
TROUVE
PARTOUT.
Lenz, imp.-éditeur.

CANTON DE FRIBOURG

Chasse et repeuplement. — Par les soins de la section Chasse de la Direction des finances, plusieurs envois de perdrix et de lièvres vivants provenant de Bohême sont arrivés ces derniers jours dans diverses gares du canton. Ce gibier a été réparti et lâché dans les divers districts. Nos Nemrods peuvent se réjouir! Pour peu que le temps soit favorable aux nichées, le lièvre et la perdrix foisonneront cet automne.

Evasion. — La nuit de dimanche à lundi, trois prisonniers se sont évadés de la prison des Augustins, où ils étaient incarcérés depuis trois semaines pour une affaire de vol.

Au moyen d'une cuillère, les individus ont perforé le plafond de leur cellule et pénétré dans la sacristie de l'église Saint-Maurice, d'où ils ont pris le large. Ils ont dû quitter Fribourg par le train de nuit.

Cette évasion devait être préparée depuis une dizaine de jours.

Sinistre. — Un incendie a détruit mardi soir, à Dompierre, un bâtiment situé à la Fayaulaz. On a pu sauver à peu près tout le mobilier. Le feu a éclaté à la grange, pour une cause inconnue.

Accident mortel. — Dimanche matin, vers 5 h., un ouvrier italien de l'entreprise de Thusy a été surpris par un éboulement à la hauteur de la neuvième fenêtre, à Arconciel, et tué sur le coup.

GRUYÈRE

Conférence. — Un aimable correspondant nous écrit à ce sujet :

Dimanche après-midi, les personnes qui désiraient des informations sur l'assurance en général, et sur les assurances en particulier, telles que celles présentement à l'ordre du jour dans notre Suisse, et qui ont assisté à la conférence de M. le député Progin, ont eu une occasion bienvenue d'en recueillir de très utiles.

L'exposé précis du sujet de la conférence a commencé par une analyse de la notion de toute assurance, qui a sa source dans le calcul des probabilités, et cette première partie a fourni de précieuses indications sur la presque certitude des résultats de ce calcul. La différence entre la loterie et l'assurance, entre la moralité des procédés d'assurance et les combinaisons fallacieuses du hasard, a été clairement établie.

Plusieurs des nombreuses questions contenues dans ce mot d'assurance ont été brièvement et cependant suffisamment élucidées; surtout celle concernant la liberté a fait l'objet de quelques remarques très justes. L'obligation peut être nécessaire, et elle l'est en effet dans une certaine mesure et pour certains domaines de la vie publique, mais il est des régions de l'activité humaine où les cercles de fer de l'obligation ne sauraient ensermer le citoyen qu'au détriment de sa liberté.

Comme tout ce qui est en relation avec la liberté de l'homme, les assurances fédérales projetées doivent laisser champ libre à la discussion. S'il y a du pour, il y a aussi du contre, le conférencier a franchement énuméré les divers points de vue auxquels chaque citoyen suisse a le droit de se placer. Quelques réflexions empruntées au regretté M. Nama Droz ont terminé l'utile exposé.

Telle a été, en résumé, la teneur de la conférence, à laquelle les personnes présentes ont été bien aises d'assister. Non seulement on ne sait jamais

trop, mais plutôt on ne sait jamais assez. Et puis, à propos de ces conférences bulloises, on a tenu compte du besoin de varier les sujets pour le public; celle d'hier, M. Progin l'a rendue fort instructive; c'est l'opinion de ceux qui sont venus l'écouter.

Nécrologie. — Dimanche après midi ont eu lieu, à Vaulruz, les funérailles d'un excellent citoyen libéral, M. Timothée Dunand, aubergiste. Un cortège très nombreux de parents, d'amis et de connaissances, renforcé par une forte colonne de patriotes bullois, a tenu à honneur de rendre les derniers hommages au regretté défunt, qui a toujours su rester fidèle au drapeau des libéraux gruyériens. Depuis de longues années, M. Dunand faisait partie du Cercle des Arts et Métiers de Bulle. Père de famille dévoué et actif, d'un jugement sain et pratique, le défunt était généralement aimé et respecté; grand est le vide qu'il laisse et unanimes sont les regrets. R. I. P.

Le temps. — Dimanche matin, la neige est tombée en tourbillons, non seulement chez nous, mais sur presque tout le plateau suisse. Une bise glaciale souffle depuis quelques jours et, malgré le beau soleil qui brille au firmament bleu, un froid des plus vifs persiste avec opiniâtreté.

On a noté, dans la nuit de dimanche à lundi, à Montreux même, ce coin privilégié par la nature, 8,8 degrés au-dessous de zéro; c'est la température la plus basse observée depuis le 18 janvier 1895. Aux Rochers de Naye, on a noté, dans la nuit, 21 degrés et le matin 18 degrés de froid. A Lausanne, le thermomètre marquait lundi matin 11 degrés au-dessous de zéro. Chez nous, il y a 13 à 15 degrés, selon les positions.

Assises. — La Cour d'assises, réunie hier au château de Bulle, a jugé le nommé Mauron, accusé d'avoir causé la mort de Joseph Théraulaz, à La Roche, le soir de la St-Sylvestre. Le prévenu a été condamné à 3 mois de prison et à 500 fr. de dommages-intérêts à la veuve Théraulaz.

Concours de petit bétail. — Les inscriptions reçues pour le concours de petit bétail de la Suisse romande qui doit avoir lieu à Bulle les 2 et 3 mai sont au nombre de 506 têtes et se décomposent comme suit :

	Races :		
	Porcine.	Ovine.	Caprine.
Canton de Fribourg, têtes :	78	143	116
> > Vaud, >	55	25	22
> du Valais, >	7	21	6
> de Neuchâtel, >	13	—	—
> > Genève >	13	7	—
Totaux, 166	196	144	

Station alpestre. — Le Journal des Etrangers, à Montreux, publie ce qui suit concernant le village de Charmey, situé dans la Gruyère :

« La station alpestre de Charmey, peu connue encore, tend cependant à prendre rang parmi les nombreux séjours d'étrangers de la Suisse romande. En plein hiver, elle se prépare déjà pour le moment où les beaux jours ramèneront touristes et pensionnaires amis de la belle nature, de l'air pur et de bonnes excursions sur les pentes veloutées de la verte Gruyère.

« Une Société de développement s'est constituée dernièrement et ses efforts seront appréciés par les fidèles qui viennent chaque année y chercher le repos et la santé.

« La municipalité, s'inspirant de ce principe qu'une eau pure est la première condition d'une bonne hygiène, a pris dernièrement une déci-

sion importante. La source si claire et si fraîche qui alimente le village jaillit à un kilomètre seulement, mais l'état de la canalisation, en partie à ciel ouvert, laissait beaucoup à désirer jusqu'ici. Des travaux de captation vont commencer aussitôt que la terre aura dépouillé son blanc manteau et pour la saison prochaine l'eau arrivera abondante et fraîche par une conduite étanche. L'analyse qui a été faite dernièrement classe cette eau parmi les plus pures. Le trop-plein alimentera un système bien étudié de réservoirs et d'hydrants prêts à fonctionner à la moindre alerte d'incendie.

« Ah! si les amateurs de la luge savaient la belle couche de neige que nous avons ici au-dessus des brouillards et les bonnes parties que l'on pourrait organiser sur les versants plus ou moins inclinés des contreforts de nos montagnes! Et dire qu'on pourrait se livrer encore pendant de longs jours à ce sport si salutaire. P. B. »

PETITES RECETTES

L'influenza ou la grippe et son traitement. — On peut guérir radicalement l'influenza en quelques heures. Et voici comment :

Faites prendre *ponctuellement* au malade deux espèces de granules dosimétriques de Charles Châteaud. Un granule de bromhydrate de morphine et un granule d'hydroferrocyanate de quinine. Donnez ces deux granules tous les quarts d'heure jusqu'à guérison complète. Dans les cas les plus graves, tous ceux qui, outre les douleurs ordinaires, sont compliqués de vomissements, de diarrhée, de paralysie partielle d'un ou de deux membres et de paralysie de la langue, symptômes qui épouvante le malade et ceux qui l'entourent : tous sont vite unanimes pour diagnostiquer une attaque d'apoplexie. Eh bien, avec le traitement proposé, les deux tubes de granules suffisent toujours pour produire la guérison complète. L'appétit reparait immédiatement et le lendemain le malade peut reprendre ses occupations habituelles.

Ce résultat est fabuleux et si merveilleux que mes confrères ne peuvent pas y croire; ils doutent et ce n'est pas beau de leur part de rester dans le doute. Le doute est coupable, c'est un péché en cette circonstance. C'est un devoir d'en sortir, puisqu'il s'agit de rendre un service immense à la famille humaine. Il est facile de se débarrasser de ce doute; prescrivez ce traitement et vous verrez bientôt que je vous dis la pure vérité. J'ai traversé quatre épidémies, pendant lesquelles j'ai soigné mille et des centaines de cas, à la Chaux-de-Fonds et par correspondance dans toute la Suisse romande. Ce traitement par correspondance provenait de ce que, à chaque épidémie, j'annonçais le traitement dans les journaux. Je n'ai jamais été obligé d'inscrire un seul insuccès.

J'espère que personne ne s'imaginera que je fais de la réclame dans mon intérêt, puisque je suis incapable de quitter mon domicile et que je serai pour toujours incapable d'exercer de nouveau ma profession que j'ai tant aimée et qui m'a rendu heureux au milieu des déceptions et des misères que j'ai heurtées pendant toute ma vie.

Je suis le collègue dévoué et l'ami de tous mes frères et surtout de ceux qui, pour vivre, n'ont que le produit de leur travail. D^r P. COULLERY.

5 fr. 40 c.
les 6 mètres Cachemire - Mérinos noir,
pure laine, grande largenr. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses, ainsi que draperie *hommes* dans tous les prix. Echantillons franco. Gravures *gratuites*.
Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Mme Vve T. DUNAND et sa famille, à Vaulruz, remercient sincèrement toutes les personnes de leurs précieux témoignages de sympathie à l'occasion du pénible deuil qui vient de les éprouver.

Ventes de bois.
Vaucens-Everdes.
Samedi 17 mars : 140 billons sapin, 10 carrons, 8 billes hêtre, 6 stères hêtre, 14 tas rondins et 15 tas branches.
Rendez-vous, 1 1/2 heure, à l'entrée de Vaucens, côté de Bulle.
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Echangé un chapeau
d'homme, mardi soir de carnaval, à l'Hôtel de Ville, Bulle. Pour échanger, s'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Mises publiques.

Simon feu Jean Savary, à Riaz, exposera à vendre en mises publiques, à la Maison de Ville à Riaz, dès 2 heures après midi, le 19 mars courant, les immeubles qu'il possède « En la Crosetta », art. 899, 900, 642 et 892a du cadastre de Riaz.
Pour les conditions, s'adresser au notaire ANDREY.

Domaine à vendre.

Judi 22 mars prochain, dès les 2 h. après midi, à l'Hôtel de Ville à Bulle, il sera vendu par voie de mises publiques les immeubles ci-après :
Commune de Bulle.
Verdel, 7 poses 54 perches, avec bâtiments.
En Vigne, 7 poses et 108 perches.
Les mises auront lieu séparément et en bloc. Les conditions seront lues avant les mises.
Bulle, le 3 mars 1900.
P^r DUDING-JUDET : F. DUDING.

Avis de concours.

La Compagnie du chemin de fer de Châtel-Bulle-Montbovon met au concours la fourniture aux abords de la ligne du **ballast** pour la voie du chemin de fer.
Le ballast sera de la grosseur maxima de 6 cm., dépourvu de terre. La Compagnie ne traitera que pour une quantité d'environ 200 mètres cubes par mois. Les lieux d'extraction autorisés sont la Tréme et la Sarine.
Adresser les offres au soussigné, à Bulle, jusqu'au 10 mars.
L'Ingénieur : P. SCHENK.

On cherche à louer

A L'ANNÉE :
Un appartement ou une maison à la campagne.
Adresser offres sous chiffre U737X à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Genève.

Soumission.

Le soussigné met en soumission la construction d'une petite maison pour son pupille. Les plans, avant-métrés et cahier des charges peuvent être consultés d'ici au 15 mars courant, à 6 heures du soir, heure à laquelle les soumissions devront être déposées sous pli cacheté.
Marsens, 3 mars 1900.
Théophile MAGNIN, curateur.

On demande

une *filie de café*. Place à l'année. Entrée de suite.
S'adresser à l'hôtel de Jaman, Montbovon.

A VENDRE

Quelques cents *fagots* bien secs.
S'adresser à M. Muller, au Cheval-Blanc, à Bulle.

